

# La Caravelle

La revue de l'ARDDDS | Association pour la réadaptation et la défense des devenus-sourds



**Culture :**  
**Petit Pierre**  
**et son manège**

**Voyage :**  
**Vancouver**

**Dossier**  
**Les numéros**  
**d'urgence**

# Courrier des lecteurs

## Des lendemains qui ne chantent pas

Je suis lasse, pour ne pas dire révoltée, de ne jamais lire dans la presse tant officielle qu'associative, que des louanges, des bravos concernant les opérations d'implants cochléaires. Ce qui peut induire en erreur des candidats à cette intervention.

### Mon témoignage :

Sourde profonde depuis l'adolescence, j'ai subi au tout début de cette technique de pointe, voici dix-sept ans, l'implantation de l'oreille ne portant pas de prothèse classique. Le résultat fut modeste, assez bon sur le plan tonal, mauvais sur le plan vocal. L'implant me donnait principalement les fréquences aiguës et moyennes, je continuais donc à porter ma prothèse classique sur l'autre oreille pour entendre les sons graves et pour entretenir son activité.

Dix-sept ans plus tard, encouragée, poussée, j'ai fait avec hésitation les pas vers une seconde implantation car, pensais-je, « puisque le côté n'entendant plus a donné un résultat, celui entendant encore un peu devrait donner un résultat plus concluant. » C'est d'ailleurs ce que m'assurait le corps médical, affirmant, de surcroît, qu'en deux décennies, les techniques avaient fait bien des progrès.

Toutes mes objections réticentes, mes craintes bien exprimées furent gentiment balayées. Mon espoir était immense. Je passai alors examen sur examen. Longs trajets, longues attentes... bref tout le protocole habituel. Tout semblait correct. Je subis l'opération avec sérénité. Puis j'attendis calmement le branchement de l'appareillage.

Je n'attendais pas de miracle, j'attendais juste une amélioration comme on me l'avait quasiment garanti. Mais il n'y a eu ni miracle ni amélioration. À ma grande incrédulité, il n'y a pas eu de réponse aux stimulations du côté opéré. Un scanner a montré que la partie interne était bien implantée et fonctionnait. Alors ? L'origine de mon handicap n'étant pas déterminée, on a dit que c'était peut-être une maladie neurologique. C'est très possible mais les praticiens avaient toutes les données en main et à quoi ont servi tous ces examens ? Je me retrouve donc encore plus handicapée, ne pouvant plus porter la prothèse qui me donnait une sonorité grave puisque l'implantation détruit irréversiblement l'oreille. Je ne suis qu'un cas isolé. Généralement les patients, traumatisés, honteux, cachent ce genre d'échec. Il y en a pourtant !

□ **Une fidèle lectrice**

## Sous-titrage télévision

La section ARDDs Pyrénées nous fait part de son courrier envoyé à Orange internet.

Monsieur le Directeur,  
Je suis sourd profond et j'ai absolument besoin de sous-titres pour comprendre les émissions télévisées. Ayant récemment emménagé dans un appartement où antennes et paraboles sont interdites, j'ai acquis une live box avec abonnement triple « Internet + télévision + téléphone ».

Après avoir branché ma télévision sur la live box, j'ai pu constater avec satisfaction que la réception est bonne. Mais quelles n'ont pas été ma surprise et ma déception de voir qu'il est impossible d'obtenir le sous-titrage des émissions normalement sous-titrées sur les chaînes nationales ! J'ai donc fait plusieurs démarches et appels auprès de vos techniciens. Ces derniers ont admis qu'effectivement le sous-titrage par live box Orange ne fonctionne pas actuellement. J'estime que ce non fonctionnement est grave pour deux raisons. La première est qu'il constitue une certaine tromperie du consommateur puisque vos diverses notices annoncent l'option sous-titrage comme possible. La seconde est que vous vous mettez ainsi en infraction avec la loi de février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, qui exige que soient pris en considération les besoins spécifiques des personnes handicapées. Je suis sûr que vous comprendrez le bien fondé de mon mécontentement et que vous rechercherez une solution pour que les personnes sourdes utilisant les services d'Orange puissent bénéficier rapidement du sous-titrage auquel elles ont droit. Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

□ **René COTTIN,**  
**Président de l'ARDDs Pyrénées**

## Vends d'occasion prothèse auditive BaHA300, 500 €

**Contact : 04 50 77 84 12**

**Donne prothèses auditives Oticon,** modèle Synchro Power achetées en 2006 et bénéficiant d'une extension de garantie contre la panne et la casse jusqu'en octobre 2010.

**Contact : 04 50 68 96 45**



À chacun sa Caravelle



**LABORATOIRE DE CORRECTION AUDITIVE**  
**études et applications**

20, rue Thérèse, angle avenue de l'Opéra - 75001 PARIS  
Tél. : 01 42 96 87 70 - Fax : 01 49 26 02 25 - Minitel : 01 47 03 95 75



## Sommaire

### n°183 • Juin 2008

<b>Courrier des lecteurs</b>	2
<b>Vie Associative</b>	
ARDDS - nationale	4
ARDDS 02 - Aisne	6
ARDDS 56 - Bretagne	7
ARDDS 57 - Bouzonville	
Surdi 13	8
ARDDS 64 - Pyrénées	9
<b>Dossier</b>	
Les numéros d'urgence	10
<b>Voyage</b>	
Vancouver	13
Les congrès CHHA/IFOH	14
Une communauté pour une communication globale	15
<b>Culture</b>	
Petit Pierre et son manège	16
Les galettes bretonnes	17
Valse avec Bachir	18
<b>Brèves</b>	
Voir la musique pour mieux danser	19

# Amis lecteurs,

Comme chaque année, après le 15 août, une certaine fébrilité me gagne. J'ai soudain hâte que le mois de septembre arrive pour retrouver l'agitation de la rentrée. C'est certainement dû à une certaine nostalgie des préparatifs de la rentrée scolaire, le moment où j'attendais avec impatience de découvrir les cahiers et les livres nouveaux, les nouvelles fournitures scolaires, les nouveaux camarades de classe, les nouveaux enseignants, etc.

Maintenant j'attends avec impatience mes nouvelles revues et parmi elles, *La Caravelle* qui chaque trimestre nous apporte à domicile des nouvelles qui nous concernent tous, nous « les devenus sourds ».

Nous découvrirons tout d'abord dans ce nouveau numéro de *La Caravelle* des témoignages sur la vie des sections régionales, les Pyrénées, l'Aisne, la Moselle, la Bretagne, chacune raconte à sa façon les difficultés et les réussites qu'elles rencontrent à faire connaître et reconnaître, par les élus et les pouvoirs publics, les problèmes particuliers rencontrés par les devenus sourds dans leur vie quotidienne.

En effet, notre handicap est invisible et très difficile à concevoir par les entendants (les pin's de surdi 13 vont nous aider à le rendre visible). Comme le montre l'échange de courrier entre notre vice-présidente et le président de France-Télévision, quand on parle du monde des sourds dans les médias, il s'agit le plus souvent des sourds qui pratiquent la LSF.

La collaboration étroite qui règne entre les représentants des sections et nos délégués dans les différentes instances nationales est très importante et permet de faire évoluer les choses plus rapidement, les résultats obtenus pour l'accès aux numéros d'urgence en est la preuve. Puis nous partirons en voyage studieux au bord de l'océan Pacifique, à Vancouver au congrès CHHA/IFOH. L'organisation de ce congrès et les moyens mis à la disposition des congressistes ressemblent vraiment à un rêve de sourd.

Un petit tour sur le manège de Petit Pierre, inventeur de génie et pour finir nous irons au cinéma voir « Valse avec Bachir ».

Voilà nous avons terminé notre lecture et attendons déjà avec impatience le mois de décembre et le numéro 185 avec les cadeaux du Père Noël !

▣ Marie-France Bentz,  
Présidente ARDDS 02 Aisne

*La Caravelle*  
est une publication trimestrielle de l'ARDDS  
75 rue Alexandre-Dumas - 75020 Paris  
Tél. 01 46 42 50 32

Ce numéro a été tiré à 1200 exemplaires

**Directeur de la publication :**

Aline Ducasse

**Rédacteur en chef :**

Brice Meyer-Heine

**Ont collaboré à ce numéro :**

Monique Asencio, Marie-France Bentz,  
Pierre Carré, René Cottin,  
Édith Kauffman, Huguette Le Corre,  
Manuella Lefèvre, Fabienne Steinlin,  
Joseph Vanzella

**Photo couverture :**

Vancouver, centre-ville  
© Brice Meyer-Heine

**Mise en page - Impression :**

Ouaf! Ouaf! Le marchand de couleurs  
16, passage de l'Industrie 92130 Issy-les-Mlx  
Tél. : 0140 930 302

www.lmdc.net

Commission paritaire : 0611 G 84996  
ISSN : 1154-3655

**Crédits dessins et photos :**

René Cottin, Alicia Ginet (la semaine du Lot),  
Jean-Luc Garcia (la dépêche du Lot).



*Lettre de la Vice-Présidente  
de l'ARDDS,  
Anne-Marie Choupin*

*Monsieur le Président*

*C'est avec un vif intérêt que nous avons suivi la série de reportages sur « Le monde des sourds » diffusée du 16 au 20 juin dans vos Journaux de 13h. Nous tenons à féliciter et à remercier France 2 pour cette initiative destinée à attirer l'attention du grand public sur les graves problèmes posés par la surdité. Nous avons cependant été très surpris de constater que ces reportages ne concernaient que les personnes utilisant la langue des signes, alors que ces personnes signantes ne constituent qu'une faible partie de la population sourde. Il nous semble nécessaire de rappeler que, dans leur large majorité, les déficients auditifs communiquent en langue française écrite et parlée, qui leur est indispensable pour rester intégrés dans la société.*

*Selon l'enquête menée en 1999 et 2000 par l'INSEE, le nombre de Français ayant déclaré une déficience auditive s'élève à 5,2 millions, dont 303 000 sourds profonds ou totaux, et parmi ces derniers, seulement 80 000 utilisant la langue des signes.*

*Votre série de reportages relève donc d'un choix sélectif et catégoriel qui a pu tromper les téléspectateurs sur la réalité du « monde des sourds » d'autant que ces reportages laissaient penser qu'il s'agissait de la totalité de la population sourde. Nous le regrettons et souhaiterions que cette information soit complétée par des reportages montrant comment les sourds oralistes communiquent sans utiliser les signes.*

*Ces reportages complémentaires pourraient décrire la grande diversité des moyens utilisés et leur complémentarité : prothèses auditives, implants cochléaires, lecture sur les lèvres, boucles magnétiques, langage parlé complété, transcriptions écrites, sous-titrages.... Il serait intéressant de suivre ces sourds oralistes dans quelques situations typiques de leur vie quotidienne, par exemple à l'école, à leur travail, chez des commerçants, à la banque, à l'hôtel, à l'hôpital... Il serait aussi utile de montrer que certains sont bilingues, français et langue des signes et bien intégrés dans le monde des entendants et dans le monde du silence. Nous nous tenons évidemment à votre disposition pour vous aider à réaliser ces reportages complémentaires.*

*En espérant que vous prendrez en considération le bien fondé de notre demande, nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, nos meilleures salutations.*

*Pour le Conseil d'Administration de l'ARDDS*

**La Vice-Présidente  
Anne-Marie Choupin**



francetélévisions

7, esplanade Henri-  
75907 Paris cedex

Le Président direc

Paris, le 23 JUL. 2008

Madame la Vice-Présidente,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur la série de reportages sur « le monde des sourds » diffusée sur France 2 dans le journal télévisé de 13 h du 16 au 20 juin derniers, et je vous en remercie.

Je tenais à vous assurer que j'avais pris connaissance de votre courrier avec toute l'attention qu'il mérite.

Afin de répondre à votre attente, sachez que j'ai aussitôt transmis une copie de votre courrier à mes services afin qu'ils prennent en compte vos remarques et puissent vous apporter une réponse circonstanciée.

Je vous prie de croire, Madame la Vice-Présidente, à l'expression de mes salutations distinguées.

*Patrick de Carolis*

*Patrick de Carolis*

Patrick de Carolis

**Madame Anne-Marie Choupin**  
**Vice-Présidente**  
Association de réadaptation et défense des devenus sourds  
75 rue Alexandre Dumas  
75020 Paris



francetélévisions

Réponse  
du Président de France Télévision,  
Patrick de Carolis.

## ARDDS

# Transparence des prix dans les devis des audioprothèses

**Lors de la dernière assemblée générale du Bucodes, à laquelle participait l'ARDDS, de vifs débats ont eu lieu au sujet du devis normalisé que les audioprothésistes devront présenter dans l'avenir à tout acheteur d'appareil auditif.**

Ces débats ont opposé les partisans d'un devis détaillé faisant apparaître séparément le prix de la prothèse et celui des prestations (réglage, entretien), aux partisans d'un devis global, sans détail des prix, soutenu par les professionnels audioprothésistes. Les partisans du devis détaillé l'ont emporté en adoptant, à une large majorité, la motion présentée ci-dessous. Cette motion met fin à une certaine confusion qui régnait jusqu'alors, sur ce sujet, au sein du Bucodes et elle oblige celui-ci à se dissocier de l'UNISDA qui, dans les réunions ministérielles, a défendu le devis global :

« L'Assemblée Générale du Bucodes exprime son désaccord par rapport à la position que l'UNISDA a tenue lors de la réunion du ministère du 30 mai 2008 sur le projet de devis normalisé. Alors que tous les autres délégués présents se sont exprimés en faveur d'un renforcement des droits de l'utilisateur par l'obligation du détail entre

produit et main d'œuvre sur le devis des audioprothésistes, l'UNISDA, appuyée par un délégué de l'ANPEDA et un délégué de l'AFIDEO a soutenu la position des représentants des audioprothésistes qui s'opposent à toute transparence de prix entre produit et prestation. L'argument selon lequel le non-détail des prix permet seul de réaliser une prestation de qualité a été contredit par les organismes de tutelle et apparaît faux : un audioprothésiste compétent peut réaliser un bon appareillage avec un prix raisonnable pour la prestation; un appareil bas de gamme n'est pas synonyme d'un mauvais appareillage. L'argumentation consistant à dire que les MDPH et/ou les fonds de compensation ne prendront en compte dans leur prise en charge que le prix du produit sans tenir compte de la prestation indissociable et forfaitaire d'adaptation, apparaît comme trompeuse : par

exemple si le fond de compensation prend en charge des installations d'accessibilité d'un logement comment oser dire qu'il ne paiera que le matériel et pas la main d'œuvre? Par ailleurs un tel argument méconnaît l'intérêt des usagers, très nombreux, qui ne sont pas éligibles à ces prises en charge. Dans ces conditions l'AG du Bucodes se dissocie de la position de l'UNISDA ».

Cette motion, présentée par notre ami J. Schlosser de Surdi 13, a été adoptée par 31 voix pour, 16 voix contre et 17 abstentions. Les représentants de l'ARDDS l'ont approuvé pleinement et sans hésitation, en exprimant ainsi leur volonté de défendre les droits et intérêts des devenus sourds par une plus grande transparence sur les prix.

□ René COTTIN  
Président ARDDS Pyrénées  
Délégué ARDDS au Bucodes

## Implants cochléaires : maintien de la gratuité

**Depuis de nombreuses années, la fourniture des implants cochléaires est totalement financée par un fond spécial consacré à l'innovation et versé par l'État aux divers centres d'implantation habilités.**

Cela va changer. Il est à peu près certain qu'à partir de l'année prochaine, le fond spécial d'innovation sera supprimé. C'est la Sécurité sociale qui prendra en charge, à 100%, l'opération chirurgicale et la partie interne de l'implant, sous condition que l'implantation soit produite dans l'un des centres habilités.

Pour la partie externe, les pourparlers sont en cours au Ministère de la Santé. La difficulté est de fixer un tarif unique de remboursement, commun aux 4 fabricants actuels d'appareils. On peut malheureusement craindre que cette partie externe ne soit que partiellement remboursée, comme c'est le cas pour les audioprothèses classiques.

En ce qui concerne les réglages et les accessoires, un forfait est envisagé, sans qu'on puisse, pour l'instant, en savoir davantage. Nous espérons vous donner plus d'informations dans notre prochain numéro sur ce sujet qui intéresse de plus en plus les personnes atteintes de surdité sévère ou profonde.

□ René Cottin

### ARDDS 02 - Aisne

# La naissance d'une section

**Le 15 mars dernier est née l'ARDDS 02 chargée de représenter, aider, défendre, conseiller, rassembler, les devenus sourds du département de l'Aisne. Marie-France Bentz, sa présidente, nous relate sa naissance.**

Cette section est pour moi très importante car elle représente tout le chemin parcouru depuis ce jour de 1974 où un ORL m'a annoncé sans détour que je serai sourde d'ici peu de temps, la faute à une otite à cholestéatome à droite et des suites d'otites séreuses mal soignées pendant mon enfance, à gauche.

A cette époque (1976), les interventions chirurgicales sur l'oreille moyenne étaient rares et seuls quelques services les pratiquaient à Paris. Je décidai de tenter ma chance! Hélas, le résultat ne fût pas à la hauteur de mes espérances et les douleurs post-opératoires si insupportables (les anti-douleurs étaient alors donnés au compte-gouttes) que je n'envisageai pas une minute de renouveler l'expérience.

En 1978, un ami souffrant lui aussi des mêmes problèmes, m'a persuadée de tenter à nouveau ma chance dans un service spécialisé de province. J'ai donc renouvelé l'expérience avec cette fois quelques résultats : au moins j'avais des osselets et un tympan! Plusieurs autres interventions ont suivi pendant ces 30 ans (une dizaine), mais malgré tous mes efforts, je suis sourde sévère depuis de nombreuses années.

Je ne suis plus appareillée que d'une oreille et ne peux pas garder l'appareil en permanence, cela me causant des otites à répétitions. Je me suis, peu à peu, retirée de toute vie sociale, abandonnant mon travail, les réunions associatives et les sorties entre amis, oubliant le plaisir d'aller au théâtre, au cinéma, etc.

Je limitais au strict minimum les occasions d'être en contact avec d'autres personnes pour limiter les problèmes.

J'ai toutefois pris pendant plusieurs années des cours de lecture labiale avec une orthophoniste qui m'a redonnée confiance en moi et fait connaître l'ARDDS.

Pendant tout ce temps, je lisais *La Caravelle* avec beaucoup d'intérêt, payais ma cotisation mais sans participer activement à la vie de l'association.

Puis un jour, dans le train, une amie m'a raconté qu'elle participait à des réunions d'un « Conseil de développement », organisme consultatif auprès d'une communauté de communes, et que des personnes handicapées venaient y témoigner des difficultés qu'elles rencontrent dans leur vie quotidienne. Je lui ai demandé si les personnes sourdes étaient représentées.

Non, elles ne l'étaient pas, mais si je voulais venir en parler, elle m'invitait volontiers.

J'ai alors vécu une période difficile, d'un côté je voulais témoigner des difficultés permanentes rencontrées par les malentendants dans la vie de tous les jours, de leur isolement, de l'incompréhension vis-à-vis des malentendants; après tout, si je ne le faisais pas, qui le ferait à ma place? Mais d'autre part, j'avais une peur bleue de rencontrer des gens que je ne connaissais pas, de prendre la parole en public et surtout, surtout des questions qu'ils risquaient de me poser après (et si je ne les entendais pas?).

Jusqu'à la dernière minute j'ai failli renoncer, mais j'y suis allée et là, je crois que mon témoignage a fait découvrir aux personnes présentes toutes sortes de problèmes auxquels elles n'avaient jamais songés.

Il y avait là en particulier la directrice du personnel d'un hôpital proche, qui a pris conscience des difficultés rencontrées par les malentendants quand ils sont hospitalisés et qui commencent en général dès l'accueil et se prolongent tout au long du séjour le rendant encore plus angoissant que pour un entendant.

Aussitôt, elle a décidé d'agir : chaque pavillon de l'hôpital est maintenant équipé d'une boucle magnétique et le personnel suit une formation pour accueillir les patients malentendants. Une permanence a été mise en place avec des associations d'aide aux personnes handicapées et aux malades et les sourds y sont représentés.

Cela a été un déclencheur et de ce jour, j'ai décidé de sortir de mon silence et d'expliquer chaque fois que je le pourrais ce qu'est la vie des malentendants et de défendre leurs droits à l'accessibilité. Car souffrant d'un handicap invisible, les sourds sont souvent oubliés lorsqu'on évoque l'accessibilité d'un lieu, après tout, ils peuvent aller partout!

Et c'est ainsi qu'avec mon mari et quelques amis, nous avons décidé de créer à Château-Thierry, dans l'Aisne, une section de l'ARDDS.

□ Marie-France Bentz

## ARDDS 56 - Bretagne

# Un migrant **sourd**

**Notre section ARDDS s'est vue confier un jeune immigré de 23 ans sourd de naissance. Ses parents, sous le prétexte de vacances en France, l'avaient « oublié » dans une famille avec pour seul bagage un passeport touristique. En même temps qu'à la gendarmerie, ses hôtes forcés, des ouvriers riches de plusieurs enfants, s'adressent « aux services du handicap ». Sur leur conseil, ils se présentent avec leur pupille à l'une de nos permanences.**



*Prix des banques populaires de l'Atlantique*

En quelques instants, nos moyens techniques sont mis œuvre. Notre orthophoniste, rééducatrice du langage, avec une expérience d'établissements d'enfants sourds commence à le démutiser; tous les siens participent à des exercices de lecture labiale vraiment solidaires. Ancien boursier international du travail, je pense immédiatement à une réinsertion socioprofessionnelle; un apprentissage en vannerie est retenu. Toute la famille, comme en matière de lecture labiale, fut mobilisée.

Dans le jardin furent plantés des osiers, arbres habilement utilisés par les vanniers. Dans les bibliothèques, ouvrages spécialisés, illustrations sont glanés car l'utilisation de livres n'était pas chose facile. En effet, notre immigré, doublement étranger en francophonie, sourd et analphabète avait essentiellement accès aux dessins et aux images!

Jusque là, des prouesses d'ingéniosité, un salaire d'ouvrier, et beaucoup de générosité avaient permis de vivre dans une certaine harmonie. Fragile équilibre dans une famille nombreuse dont la mère est de santé fragile. Un matin arrive une première lettre de la préfecture dénonçant la présence illégale du jeune sourd. D'autre suivront, laissant comme issue la reconduction à la frontière et les sanctions.

En même temps que la peur, la panique même s'installe dans la famille d'accueil. Plusieurs fois par jour, le père parle à sa femme du risque d'arrestation... de la prison. La santé de celle-ci ne supporte plus.

Immédiatement, je compose le 18. Une voix lasse après une nuit de garde répond pour enregistrer les coordonnées d'une mère de famille en train de mourir au milieu des siens encore endormis. Le temps de modifier l'organisation de la journée, de sortir la voiture et, après avoir sillonné des routes départementales, nous arrivons dans la famille, figés par l'angoisse d'une mort supposée... À notre coup de sonnette, des enfants calmes nous disent que les pompiers ont emmené leur maman à l'hôpital. Quel hôpital? Dans quelle ville? Le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) apporte une réponse.

“ **Sans le 18  
que serait devenue  
cette famille?** ”

Tôt un matin, le téléphone sonne chez nous. Mon épouse ne comprend rien à cet appel et me passe le combiné. Une voix féminine, lointaine et fatiguée, quasi éteinte, nous dit combien elle et sa famille sont reconnaissantes de ce que nous avons fait pour eux, mais aussi pour l'immigré clandestin abandonné chez eux.

En réponse, et après l'avoir apaisée, l'auteur de ce texte dit à la maman : « *Nous arrivons* ». La voix s'éteint de plus en plus : « *Ce sera trop tard* ». Avant de raccrocher, un mot de réconfort, d'espoir.

À l'hôpital, le titre et le sigle, président de l'ARDDS, ouvrent le cœur de l'administration et de l'accueil.

L'infirmière responsable me rassure et, par téléphone me passe, du service de réanimation, Madame X...

« *J'ai pétié les plombs; mon mari est auprès de moi. Dans trois semaines, je devrais rentrer à la maison* ».

Les minutes étant comptées, sans le 18 que serait devenue cette famille?

▣ Pierre Carré

# ARDDS 57 - Bouzonville

## Nos activités

**La section ARDDS 57 Bouzonville, très attentive à l'accessibilité, nous fait part de ses principales activités en Moselle.**

Joseph Vanzella, membre du bureau s'investit largement dans les différentes commissions (accompagné ou parfois représenté par Guy Dodeller). Joseph Vanzella assiste tous les mois à la sous-commission de la D.D.E. (direction départementale de l'équipement) chargée de l'examen des dossiers relatifs au ERP (établissements recevant du public) au regard des personnes en situation de handicap, ou à mobilité réduite. Dans cette commission plus de 100 dossiers/mois d'ERP 1<sup>er</sup> à 5<sup>e</sup> catégorie sont vus et corrigés en fonction de la loi du 11 février 2005 et de ses différents arrêtés et décrets d'application. Joseph Vanzella et Guy Dodeller font également partie de la CCDSA (commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité).

Ils visitent avec la sous-commission un certain nombre de bâtiments (ERP) et demandent la mise en place de BIM (boucle à induction magnétique) dans les lieux d'accueil, salles et lieux de rencontre.

La préfecture et l'office de tourisme de Metz, ainsi que certaines mairies sont déjà équipés d'une BIM.

Nous participons à la mise en place de la commission accessibilité dans les communes de plus de 5 000 habitants. Nous faisons pression pour que les communautés créent leur commission accessibilité et que les communes appliquent les textes correspondants dans les mairies, écoles, foyers, salles des fêtes, maisons de retraite, églises, etc.

Les gares se mettent aussi en

conformité. La gare TGV-Est de Metz, celles de Thionville et Forbach sont déjà équipées d'une BIM aux guichets de vente de billets et aux points d'accueil. Doivent suivre les salles d'attente. Les lieux isolés comporteront une alarme visuelle.

Guy Dodeller a participé aux travaux de laboratoire à la gare de Montparnasse sur l'accessibilité.

Nous assisterons par ailleurs aux travaux du comité de pilotage chargé de définir le schéma directeur d'accessibilité (SDA) du conseil régional pour les gares TER-Métropole.

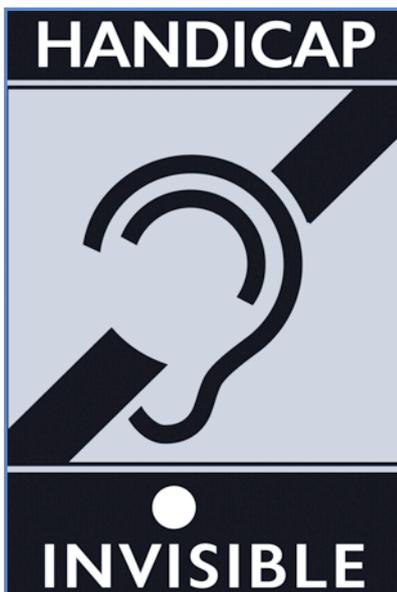
Nous ne faisons pas encore partie de la commission MDPH (Maison Départementale des Personnes handicapées), mais cela ne saurait tarder.

□ Joseph Vanzella

## Surdi 13

**Un pin's avec le dessin de l'oreille barrée et l'inscription « Handicap invisible » pourquoi faire ?**

Pour faire savoir que notre handicap auditif est bien réel, même s'il ne se voit pas et le répéter inlassablement en jouant la carte de l'humour !



Le handicap auditif fait partie des handicaps dits invisibles :

À première vue, rien ne distingue une personne malentendante d'une personne dite normale ! Sauf que lorsque la conversation s'engage, la personne malentendante entend mal. De ce fait elle répond de travers ou même ne répond pas du tout... Ce qui peut être mal interprété par l'interlocuteur. Pour en finir avec malentendus et quiproquos, une adhérente de Surdi 13, Régine Got, architecte, a eu l'idée de créer un pin's aussi sympathique qu'efficace.

Mesurant 2cm sur 3, il existe en bleu et noir, version commune, et en rose et noir incluant un strass, version chic ou kitch ! Il s'accroche au revers du vêtement ou au bord du chapeau !

Sensibiliser l'opinion à l'handicap auditif, aider les malentendants à sortir de leur isolement, et ne plus avoir honte d'être différent... Telles sont quelques-unes des intentions de ce petit pin's.

**Vous pouvez vous le procurer par correspondance en envoyant votre commande, accompagné de votre règlement par chèque, et en précisant la couleur désirée, à : Surdi 13 - Maison de la Vie Associative du Ligourès  
Place Romée de Villeneuve  
13090 Aix-en-Provence  
Tél. : 04 42 54 77 72**

Le pin's est à 2€ l'unité, plus 3€ de frais de port forfaitaires pour 1 à 20 pin's commandés.

□ Fabienne Steinlin,  
Permanente de l'Association

# ARDDS 64 - Pyrénées

## La cité des abeilles

*Le 28 juin, le soleil brillait à Pau. Après un joyeux pique-nique au bord du Gave, la section de l'ARDDS Pyrénées est partie visiter la Cité des abeilles.*

C'est à la fois un parc de promenade et un écomusée, entièrement consacré à l'abeille et à ses productions. On peut y voir toutes sortes de ruches, étudier l'histoire de l'apiculture, goûter miel, pollen, gelée royale, pain d'épice et même déguster de l'hydromel... Le plus extraordinaire de la visite consiste à observer les abeilles dans leurs ruches à travers des vitres spécialement aménagées. Spectacle fascinant : les abeilles déploient une activité incessante, les unes apportant pollen et nectar, les autres repartant pour butiner, certaines nourrissant le couvain ou nettoyant les alvéoles.

La vie des insectes sociaux est maintenant bien connue. On ne peut que s'émerveiller et se poser des questions devant la perfection de leur organisation. Parfaites architectes, les abeilles construisent des alvéoles d'une grande régularité. Comment ont-elles découvert que des cellules hexagonales sont meilleures que des cellules rondes ou carrées, parce qu'à capacité égale, elles exigent moins de cire? Mystère.

Leur petit cerveau fonctionne comme un ordinateur. Ainsi, toutes les abeilles ouvrières, au cours de leur courte vie de 6 semaines, exercent successivement cinq métiers différents : nettoyer la ruche, nourrir les larves, construire des rayons de cire, assurer la défense de la ruche et enfin butiner les fleurs.

Aucune exception à cette règle. Pas de chef. Pas de hiérarchie. Pas d'apprentissage.



Tout est programmé. Il n'y a qu'une reine par ruche et son rôle consiste uniquement à pondre (2 000 œufs par jour, soit un poids équivalent à elle-même, sacrée performance! Les mâles, appelés « faux bourdons » et dont seulement quelques-uns ont pu féconder la reine, ne font pratiquement rien. Comme des fainéants inutiles, ils sont expulsés de la ruche par les ouvrières au bout d'un certain temps, ce qui les condamne à une mort rapide.

Parmi les phénomènes les plus étonnants, il y a celui-ci : les abeilles communiquent entre elles! Pas par la parole, bien sûr, mais par des danses frétilantes. Si, par exemple, une ouvrière découvre un nouveau gisement de fleurs, elle revient à la ruche et exécute une danse frétilante qui indique à ses congénères la direction et la distance approximative du site.

Les abeilles ont des ennemis : le papillon sphinx, le frelon, l'hirondelle, le guêpier, le blaireau, le pou des ruches...

Mais, à vrai dire, le pire d'entre eux est l'homme!

Non seulement il les exploite sans scrupules, en leur volant miel et cire, mais, ce qui est plus grave, il les empoisonne maintenant avec les produits toxiques qu'il utilise en agriculture.

Depuis plusieurs années, on assiste à des hécatombes dans les ruchers. Les pesticides, distribués par les firmes Basf et Bayer, sont accusés d'en être la cause. Ces produits dangereux avaient été tout d'abord interdits par le ministère de l'agriculture et les dirigeants de ces deux firmes avaient été mis en examen. Tout récemment, un non-lieu vient d'être prononcé, qui innocente les chimistes, au grand dam des apiculteurs. La disparition des abeilles aurait des conséquences catastrophiques, car ce sont elles qui assurent la pollinisation de nombreuses plantes. S'il n'y avait plus d'abeilles, ce ne serait pas seulement nos arbres fruitiers qui ne porteraient plus de fruits, mais encore d'innombrables végétaux dont nous nous nourrissons.

Cette visite de la Cité des abeilles nous a donc beaucoup appris; elle nous a aussi incités à réfléchir au danger que nous courons si nous ne protégeons pas mieux les richesses naturelles de notre planète.

■ René Cottin

## 18 - Secours urgents, rapides, gratuits Au service des personnes, 24 heures sur 24 !

*Sourds, devenus sourds, malentendants, vous connaissez les excellents moyens de communication mis à votre disposition par l'audioprothèse, les abonnements d'aide à domicile avec appareils autoportés, tous parfaitement élaborés, toutefois onéreux. Pourtant connaissez-vous mieux que le 18 pour sauver une personne seule, blessée, en phase d'infarctus voire cernée par les flammes dans un début d'incendie ? Au fait le 18, en France, le 112 en Union Européenne, c'est quoi ? Comment fonctionnent-ils ?*

### 18, numéro d'appel gratuit sur les postes de téléphone

C'est donc simple, rapide et sans frais, pour obtenir un secours complet. La plupart des autres services, en effet, sont onéreux et partiels. Faire le 18 c'est atteindre directement le SDIS (service département d'incendie et de secours)\*.

Le 18, c'est le centre de coordination des sapeurs pompiers dans chaque département, en alerte permanente, de jour comme de nuit.

### Pour nous, malentendants, l'essentiel de l'appel tient en trois mots

« *je suis sourd(e)* ». Bien sûr, si cela est possible, donner nom et adresse de la victime, voire un bref descriptif tel que malaise cardiaque, hémorragie, incendie de cuisine, arrivée d'eau intempestive dans l'appartement... Mais, dès les premiers mots la personne sera identifiée et dans les minutes suivantes les secours organisés, y compris avec police ou gendarmerie et médecin si nécessaire.

### Concrètement, l'appel est reçu par un sapeur en service permanent

Il est répercuté immédiatement auprès de l'officier chargé des missions d'urgence et, en quelques minutes généralement, les secours sont acheminés. En région parisienne, en région insulaire également, ils sont assurés par hélicoptère.

### La question se pose : pourquoi choisir les soldats du feu ?

Institués comme tels en 1811, ils assurent, au-delà des incendies, toutes sortes de secours en cas de noyades ou brûlures graves, de désincarcération et de réanimation... qui constituent le quotidien de la profession.

Dans ce but, ils ont reçu en même temps qu'une formation de discipline, un entraînement physique et sportif de haut niveau, ils sont entraînés aux techniques de sauvetage et de rapidité.

Ils savent réanimer, transporter... et même, si besoin, enfoncer une porte pour sauver les personnes.

Si la situation l'exige, ils demandent l'aide de leur médecin, voire de la police ou de la gendarmerie. Dans tous les cas, la rapidité de leur intervention n'a d'égale que leur efficacité, fruit de manœuvres et d'exercices fréquents\*.

Ceci est vrai pour les pompiers volontaires comme pour les professionnels.

### En Île-de-France, il n'est pas facile de devenir « pompier de Paris » !

À l'issue d'un entraînement physique rigoureux, il faut satisfaire aux exigences d'un concours où l'adresse et la vitesse ont une place de choix. Dès l'appel reçu, ils devront être opérationnels en quelques minutes. Dormir habillé, descendre par une colonne,

et non par les escaliers, se faufiler dans les bouchons des villes et passer les feux rouges avec une prudence rapide, sont autant de gestes appris pour sauver des vies dans les meilleurs délais.

Pour les personnes sourdes, devenues sourdes et malentendantes, il faut savoir que la plupart des centres de secours sollicités par le 18 peuvent identifier l'appel dès l'information « *je suis sourd(e)* ! ».

□ Pierre Carré,  
Président ARDDS 56  
Bretagne Vannes

### \* bibliographie :

« *courage et dévouement, les sapeurs pompiers au cours des siècles* ».

Préface de Louis Armand de l'Académie Française, Compagnon de la Libération

L'auteur de ce texte, après avoir servi comme simple sapeur et intégré l'Institut National de Sécurité, puis l'école du même nom, a préparé le concours d'ingénieur de Sécurité.

Les risques du feu, des inondations, de la circulation rapide pour sauver...

la réanimation, il se souvient pour Vous.

# Les numéros d'urgence dans le Lot

***Nous avons eu le bonheur de vivre une belle aventure dans le Lot. Suite à une enquête sur l'accessibilité des numéros d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes, un partenariat s'est fait entre les numéros d'urgence du Lot et l'ARDDS 46.***

J'ai rencontré l'Adjudant Chef Bouscari qui est responsable du Codis (central Téléphonique des Sapeurs Pompiers), celui-ci s'est aussitôt senti concerné par le sujet et ensemble, nous avons réfléchi pour trouver une solution qui puisse s'appliquer à tous les numéros d'urgence (vol, incendie, agression, accident...)

**Les moyens que nous avons à notre disposition étaient :**

## Les SMS

Nous avons fait le test avec le SAMU du Lot, les SMS ne passent pas vers les numéros d'urgences, une ligne spéciale doit être mise en place. D'autre part, lorsqu'on est en état de choc, écrire un SMS est très long et très difficile, surtout qu'il faut écrire un message qui résume toute la situation (qui nous sommes, où nous nous trouvons et ce que nous voyons). Pré enregistrer un SMS n'est pas envisageable, car on ne peut pas anticiper une situation d'urgence et cela amènerait à modifier le message pour donner le lieu et la nature de l'urgence, cela prend trop de temps.

## L'ordinateur :

En cas d'incendie dans sa maison, le temps d'allumer l'ordinateur est trop long. En cas d'accident de voiture, on n'a pas un ordinateur à portée de main. En cas d'agression non plus...

Suite à cette réflexion, nous nous sommes dit que la majorité des personnes sourdes sont Oralisées et c'est de là qu'est partie l'idée du message avec le mot clé « *Allô, je suis sourd, je ne pourrai pas répondre à vos questions* ».



*La réunion pour la simulation de la procédure a eu lieu dans les locaux du CODIS.*

On appelle, on laisse le message, on raccroche, on rappelle pour confirmer ce message et les numéros d'urgence font sonner le téléphone de la personne sourde ou malentendante pour confirmer qu'il a été pris en compte.

Avec l'Adjudant Chef Bouscari nous avons convié les responsables du Samu, de la Police et de la Gendarmerie, nous leur avons exposé cette possibilité et tout le monde a accepté de participer à cette belle aventure, un partenariat s'est créé entre les numéros d'urgence et l'ARDDS 46.

Nous avons décidé de faire une simulation avec les adhérents de l'ARDDS 46 et d'inviter la presse pour communiquer cette nouvelle formule. FR3 a fait un reportage qui a été diffusé aux éditions nationales, aux éditions régionales et aux éditions locales. La dépêche du Midi nous a consacré la première page et un bon article, ainsi que la Semaine du Lot et le Petit Journal. Radio Totem nous a contactés afin de faire un reportage qui sera diffusé dans plusieurs Départements. Tous les représentants des numéros d'urgence étaient là ainsi que les adhérents de l'ARDDS 46.

Nous avons fait plusieurs simulations et cela fonctionne. Cette formule concerne les personnes sourdes et malentendantes qui sont oralisées. Pour les personnes qui ne sont pas oralisées il y a la télé assistance qui est gérée par le Conseil Général et les Pompiers.

Les Pompiers du Lot ont proposé aux personnes sourdes et malentendantes qui le souhaitent de laisser leurs coordonnées, ainsi en cas d'urgence, lorsque la personne appelle, ils ont l'information et savent que cette personne est sourde et ils peuvent se préparer à recevoir le message.

Cette formule est simple, elle ne demande aucun investissement financier aux personnes sourdes et malentendantes et aux numéros d'urgence. Elle est applicable immédiatement et permet aux personnes qui vivent ce handicap une réintégration sociale, elles peuvent aider les autres, car maintenant elles peuvent porter secours, si elles assistent à un accident, une agression...

Elles récupèrent leur autonomie. Nous avons eu le cas avec Daniel adhérent à l'ARDDS 46, son épouse a eu un malaise.

Il a essayé d'appeler le Samu et cela n'a pas été possible, alors que maintenant si Daniel appelle en disant « *allô je suis sourd* », son message sera entendu. Un grand merci à tous les numéros d'urgence du Lot, à FR3 et à la presse écrite qui nous ont permis de vivre cette belle aventure et grâce à tous, les personnes sourdes et malentendantes ont enfin accès aux numéros d'urgence.

□ **Monique Asencio,**  
**Présidente ARDDS 46 Lot**

## Procédure d'appel des numéros d'urgence



Les adhérents de ARDDS 46 lors de la simulation.

### Comment passer un appel d'urgence :

- 1/ On garde son calme et on prépare son message dans sa tête avant d'appeler
- 2/
  - On articule en parlant lentement
  - Je suis sourd
  - Mon nom est... Je l'épelle
  - Mon numéro de téléphone est...
  - Mon adresse est...
  - Je résume la situation (incendie, accident, cambriolage...)
- 3/ On rappelle une deuxième fois et on redit le message.



### Vous êtes sourds ou malentendants

- 18** Pompiers
- 112** Appel Urgence Européen
- 17** Police Gendarmerie
- 15** Samu



Les pompiers venus expliquer la procédure à employer.



# Communiqué du 16 avril 2008

*L'ensemble des associations représentatives des personnes sourdes ou malentendantes se sont mobilisées pour que les numéros d'urgence puissent être accessibles quel que soit le mode de communication choisi : oralisme, transcription écrite, langue des signes, langage parlé complété. Nous reproduisons le communiqué de Jérémie Boroy, président de l'UNISDA annonçant la publication du décret relatif à la réception et à l'orientation des appels d'urgence des personnes déficientes auditives, publié au Journal Officiel du 16 avril 2008.*

### Conformément au projet qui avait été approuvé par le CNCPH, le décret prévoit :

- **la mise en place** d'un centre national de relais;
- **un numéro d'appel** téléphonique unique et gratuit;
- **un accès permanent** à ce centre d'appel (24h/24 et 7j/7);
- **l'accessibilité** de la communication de l'utilisateur sourd ou malentendant vers un numéro d'urgence (15, 17, 18 ou 112) en le transférant vers le centre d'appels d'urgence local compétent;
- la mobilisation de tous les moyens téléphoniques ou informatiques (fixe, mobile, internet, SMS, 3G et visio, webcam, messagerie instantanée, fax, minitel);
- la mise à la disposition de l'utilisateur appelant du dispositif de communication adapté décliné dans la loi : transcription écrite, interprétation en langue des signes française, codage en langage parlé complété;
- un comité national de pilotage prévoyant la participation des représentants des usagers, ainsi que la définition d'un cahier des charges.

Sa mise en œuvre intégrale est prévue au plus tard pour le 1<sup>er</sup> janvier 2010. D'ici là, une expérimentation sera conduite avec le CHU de Grenoble et une couverture progressive de l'ensemble du territoire sera assurée.

□ **Jérémie Boroy**  
Président de l'Unisda

**Le décret est téléchargeable à partir du site :**

[www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

(consulter le journal officiel du 16 avril 2008 rubrique Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, et de la solidarité).

# Vancouver

**La ville de Vancouver, sur la côte ouest du Canada, a été, du 2 au 6 juillet 2008, le siège du congrès mondial organisé conjointement par l'IFHOH\* - fédération internationale des associations de personnes malentendantes - et le CHHA\*\* - association des malentendants canadiens.**

Vancouver, ville d'un million et demi d'habitants, semble avoir réalisé le rêve d'Alphonse Allais et pourrait être qualifiée de « New-York à la campagne ».

De larges avenues rectilignes, bordées de gratte-ciel, se croisent à angles droits mais l'horizon se confond avec des montagnes aux sommets enneigés ou avec la mer. Le centre ville est sillonné par des voitures aux tailles respectables, des autobus et... de nombreux cyclistes de tous âges (par contre motos et scooters sont inconnus). Il jouxte le « Stanley Park », bois de Boulogne de 400 hectares avec de magnifiques séquoias où le promeneur croise des rats laveurs peu farouches. L'architecture fait cohabiter des bâtiments ultra modernes, des totems rappelant les premiers occupants amérindiens et des maisons au style victorien. Les trottoirs sont de véritables jardins soigneusement entretenus et arrosés par une pluie abondante. En effet bien que situé à moins de 40 km de la frontière américaine le climat rappelle d'avantage l'Angleterre que la Californie, il pleut souvent.

Cependant le style de vie est très californien. L'ambiance est détendue, la communauté homosexuelle est importante dans la partie ouest de la ville. La communauté chinoise a fait de son quartier un lieu



merveilleusement animé avec ses commerces où se côtoient herboriseries, vendeurs de K7 du hit parade chinois, objets religieux et restaurants bon marché mais très copieux. Le jardin Sun Yat Sen est le premier jardin classique chinois construit en dehors de Chine. Il a été aménagé avec des matériaux en provenance de la mère patrie et reflète la philosophie tao du yin et du yang : la lumière est contrebalancée par l'ombre, la rigueur et la dureté par des formes lisses et douces. Un véritable havre de tranquillité et de méditation en plein centre ville.

Vancouver est une ville récente, âgée de 122 ans seulement. Elle a été créée en 1886 sur l'emplacement choisi par l'entreprise de chemin de fer « Pacific Railways » pour être le terminus de la ligne

qui devait traverser le Canada. Elle fut baptisée du nom de l'explorateur anglais qui a découvert la région en 1792.

Au bord de l'océan pacifique Vancouver est plus proche de Tokyo que de Paris. La majorité des touristes et des immigrants viennent du continent asiatique mais 70 nationalités différentes cohabitent en toute harmonie. Une des serveuses de l'hôtel, française d'origine marocaine établie à Vancouver depuis plusieurs années, nous a confié s'y sentir plus en sécurité qu'en banlieue parisienne.

Ainsi Vancouver donne le sentiment d'être une ville jeune et dynamique très proche de la nature. Ce n'est probablement pas un hasard si l'association internationale « Greenpeace » y est née en 1971.

L'industrie cinématographique s'y développe rapidement : les premiers épisodes de Xfiles ou de Stargates y ont été tournés. Vancouver et sa station de ski Whistler (située à une heure de route) accueilleront les jeux olympiques d'hiver en 2010.

□ Brice Meyer-Heine

\*International federation of hard of hearing

\*\*Canadian hard of hearing association



# Le congrès CHHA/IFOH

**Le congrès organisé conjointement par la fédération internationale des personnes malentendantes et l'association canadienne a réuni 530 participants venant de 37 pays différents. Pendant 3 jours plus de 80 conférenciers sont intervenus sur le thème de la communication.**



Une partie des congressistes

Il s'est tenu à l'hôtel Sheraton. Les salles de réunion réparties sur deux étages permettaient de tenir 5 conférences en parallèle tout en offrant un espace permettant à la fois la détente et les visites des stands tenus par les nombreux sponsors présents. La majorité du personnel d'accueil de l'hôtel portait à la boutonnière un pin avec le logo oreille barrée et avait été formé à s'adresser à une personne malentendante. L'accessibilité des conférences était assurée grâce à une écoute avec induction magnétique (position « T ») et grâce à un sous-titrage en anglais et en japonais. Il n'y avait pas de traduction en LSI (Langue des signes internationale) mais les sourds signeurs, peu nombreux, étaient regroupés par nationalité et avaient leurs propres interprètes.

## Écoute en position « T »

Des récepteurs HF avec collier individuel ou écouteurs étaient fournis en échange d'une empreinte de carte de crédit. La fréquence d'écoute était indiquée à l'entrée de la salle, ce qui évitait les diaphonies entre salles adjacentes. Les personnes ayant une surdité légère utilisaient les écouteurs normaux.

## Sous titrage

Les séances plénières et la totalité des ateliers étaient sous-titrées, la qualité était excellente. Ce sous-titrage était effectué par la société VLI (Visual Language Interpreting) : [www.vli-dc.com](http://www.vli-dc.com)

qui regroupe à la fois un interprétariat en langue des signes et un service de sténographie.

La majorité des participants étaient de nationalité canadienne ou américaine. Les malentendants japonais au nombre de 40 formaient le 3<sup>e</sup> groupe le plus important. Quatre interprètes japonaises les accompagnaient. Une fréquence spécifique leur permettait de suivre la traduction des séances plénières en japonais. Deux écrans situés de chaque côté de la salle permettaient de suivre la transcription en langue anglaise, un troisième écran était dédié à la transcription en japonais.

Parallèlement aux ateliers, les moments de détente et les déjeuners favorisaient les contacts directs entre les malentendants des différentes nationalités. Au cours des différents échanges deux éléments m'ont frappé :

- Le nombre important de personnes qui utilisaient des téléphones de type « blackberry » pour communiquer par messages écrits avec leurs proches entendants ou sourds. Ce type de téléphone, onéreux, est réservé en France aux cadres d'entreprises désirant être joint, à tout moment, par internet. Aux États Unis, Canada, Suède il semble être couramment utilisé par les personnes sourdes ou malentendantes pour des communications type MSN. Une fois la communication téléphonique établie les échanges écrits s'affichent sans délais.
- Le nombre non négligeable de personnes implantées sur chacune de leurs deux oreilles. Ayant pu converser avec trois d'entre elles, j'ai été étonné par leur faculté de compréhension dans le bruit.

Ce congrès organisé sur trois jours, a sûrement nécessité des moyens financiers importants. Les principaux sponsors étaient les suivants :

- fabricants d'appareils de correction auditives ou d'implants : Phonak, Widex, Resound, Advanced Bionic, Cochlear
- fabricants de téléphone : RIM (fabricant de blackberry), Realtime Text Alliance (Consortium de compagnies téléphoniques européennes travaillant sur la communication écrite en temps réel)
- administrations : Ministère des affaires sociales du Canada, diverses associations



Les indiens Musqueam descendants des premiers habitants de la région.

Je retiens de ma participation à ce congrès deux éléments :

- la nécessité d'étendre nos mouvements associatifs vers les personnes ayant une surdité légère. Ceci nous permettrait d'augmenter notre représentativité et nos moyens d'action.
- Le besoin de développer notre collaboration avec les fabricants d'appareils de correction auditives et d'implants.

Ces deux actions sont liées. Nous pouvons regretter qu'aucune association de personnes sourdes ou malentendantes et aucune entreprise téléphonique française ne participe aux développements liés à la communication écrite par téléphone\*.

□ Brice Meyer-Heine

\* [www.vimeo.com/1274615](http://www.vimeo.com/1274615)

# Une communauté pour une communication globale

**Le thème choisi par l'IFHOH pour son huitième congrès (organisé tous les quatre ans) était « A Global Community of Communication ». Il a permis de faire le point sur les progrès envisageables à moyen et long terme pour mieux intégrer les personnes sourdes et malentendantes dans notre monde de communication. Il a également montré l'importance de la coopération internationale pour accélérer ces évolutions. Voici quelques flashs non exhaustifs.**

## Le sous-titrage

Ce sujet a fait l'objet de plusieurs ateliers. Si les logiciels de reconnaissance vocale présents sur le marché permettent une traduction littérale de bonne qualité ils sont insuffisants pour effectuer un sous-titrage en temps réel...

## Les deux difficultés majeures sont :

- la ponctuation : Ainsi la phrase « *A woman without her man is nothing* » peut avoir deux sens opposés : « *A woman : without her, man is nothing* » « *Une femme : sans elle, l'homme n'est rien* » ou « *A woman, without her man, is nothing* » « *Une femme, sans son homme, n'est rien* ».
- le débit de l'affichage : Si il n'est pas régulier et ne suit pas le rythme du locuteur, la lecture des sous-titres est très difficile.

Les derniers développements d'IBM (« ViaScribe ») prennent en compte les temps de pose dans les discours pour afficher le texte pendant les temps de respiration du locuteur. Il effectue des retours à la ligne en fin de phrase.

Des exemples très concrets d'utilisation des techniques de reconnaissance vocale dans l'enseignement assisté par ordinateur ou dans le soutien scolaire pour malentendants peuvent être visualisés sur le site :

[www.liberatedlearning.com](http://www.liberatedlearning.com) section ViaScribe E learning demo.

## La quasi totalité des chaînes canadiennes sont sous-sous-titrées (anglais et français), deux points méritent d'être notés :

- Lors des dialogues entre journalistes chaque changement d'interlocuteur est précédé du prénom de l'intervenant.
- La position de l'affichage sur l'écran varie selon l'émission. Ainsi pour CNN l'affichage est souvent placé juste au-dessus des journalistes, ce qui facilite la lecture.

## Real Time Text Alliance (Alliance pour un texte en temps réel)

Il s'agit d'un consortium de compagnies européennes, qui ont travaillé sur la définition d'un protocole permettant l'échange de messages écrits en temps réel entre portables quel que soit l'opérateur et quel que soit le type de portable. Ce nouveau standard a été annoncé en juillet 2008. Il permet l'envoi des messages caractère par caractère, la réception et la lecture sont faites en même temps que la frappe.

**Une démonstration concrète peut être visualisée avec le lien internet :**  
[www.vimeo.com/1274615](http://www.vimeo.com/1274615)

## Réapprendre à entendre avec notre cerveau

M<sup>me</sup> Kelly Tremblay professeur à l'université de Washington est une spécialiste du domaine de la plasticité cérébrale.

**La description de ses travaux est disponible sur le site :**

<http://depts.washington.edu/sphsc/labsites/tremblay/research.htm>

Nous n'entendons pas seulement avec nos oreilles car le son traverse de nombreuses fibres nerveuses et plusieurs couches du cerveau avant

d'atteindre les centres auditifs du cortex. Tout au long de ce chemin l'information acoustique (intensité, fréquence) est codée par nos cellules neuronales et ces codes contribuent à notre perception de la parole et de la musique. Ce codage change lorsque survient une déficience auditive et change encore lors de l'utilisation d'une aide auditive ou d'un implant. Une compréhension plus fine de ce processus doit permettre d'expliquer pourquoi deux personnes ayant le même audiogramme et le même profil ont des résultats différents après appareillage ou implantation. En utilisant mieux la plasticité de notre cerveau (à tout âge) nous devrions mieux « réapprendre à entendre »

## Les audiologistes

Au Canada et aux États-Unis le métier d'audiologiste est à la croisée des chemins du médecin ORL, de l'audioprothésiste et de l'orthophoniste. Il travaille souvent au sein d'un hôpital ou d'un centre de rééducation. Il conseille sur le choix de l'audioprothèse et rééduque l'audition (apprentissage de la lecture labiale notamment).

Un atelier a été consacré à la présentation du College of Audiologists and Speech-Language Pathologists of Ontario qui est l'équivalent d'un Ordre des audiologistes et spécialistes du langage. Ce collège veille aux normes éthiques et professionnelles.

De nombreuses questions ont été posées par les participants au sujet de la représentation des usagers dans cette instance. Cette participation semble être jugée insuffisante.

□ Brice Meyer-Heine

# Petit Pierre et son manège

Connaissez-vous la Fabuloserie ? C'est un musée dit « hors-norme » conçu par Alain Bourbonnais dans un petit village de l'Yonne, Dicy.



Alain Bourbonnais et son épouse se sont attachés à collectionner des œuvres créées par des gens qui ne se définissent pas comme « artistes » : agriculteurs, ouvriers, facteurs ou retraités... Des objets insolites, fabriqués souvent à partir de récupérations, ou d'éléments naturels qui racontent une part de chacun, mêlant souvent naïveté, poésie, rêves, histoires personnelles. Alain Bourbonnais a été influencé par la collection de Jean Dubuffet qui a défini l'Art Brut dans les années 50/60, rassemblant des créations de malades mentaux, ou de prisonniers. Mais le psychiatre Prinzhorn avait constitué bien avant, dans les années 1920, une première collection d'œuvres réalisées par ses malades. À La Fabuloserie, l'Art Brut sort de ces frontières et puise dans la créativité de chacun. Des tableaux réalisés à partir de jouets cassés, ou d'étoffes colorées, des boîtes étranges aux tiroirs et labyrinthes surprenants, des objets de bois, des poupées ficelées ou des grands objets carnavalesques « Les Turbulents » créés par A. Bourbonnais, lui-même.

Mais le clou de cette visite, le moment où l'on ressent la plus grande émotion, c'est la découverte au fond du jardin, du Manège de Petit Pierre.

Une étonnante machine poétique, toute de guingois, de bric et de broc, fabriquée uniquement à partir de matériaux récupérés, transformés, raconte l'univers de Petit Pierre : la ferme, les vaches, les travaux des champs, du jardin, les pêcheurs, une surprenante représentation de la Tour Eiffel, la guerre, les avions... Cet univers bouge, s'anime, se met en vie, grâce à un étrange entrelacs de courroies, de poulies en bois, ou de roues de bicyclette, de câbles, ou de simples ficelles. Au début, tout ce manège était entraîné par... un simple vélo !

Le pédaleur, abrité dans une modeste cahute mettait en branle l'Univers de Petit Pierre. Tous les personnages, les véhicules en tôle peinte, prennent vie, tournent, exécutent des gestes quotidiens, bringuebalant lentement, avec un bruit de friction feutré. On entre dans un autre monde, naïf et enchanteur.

Au-delà de l'aspect technique, c'est un moment d'émotion et de grâce qui nous est offert, ce manège si naïf, issu de la fascination pour les machines qui donnent le mouvement, nous raconte, nous...

On imagine tous ces dimanches où la foule de la région accourait pour visiter le manège, où Pierre, aux commandes de son manège, souriait en voyant petits et grands s'extasier et où il choisissait, avec de la malice dans le regard, celui ou celle, qui serait arrosée par les mécanismes qu'il a inventés.

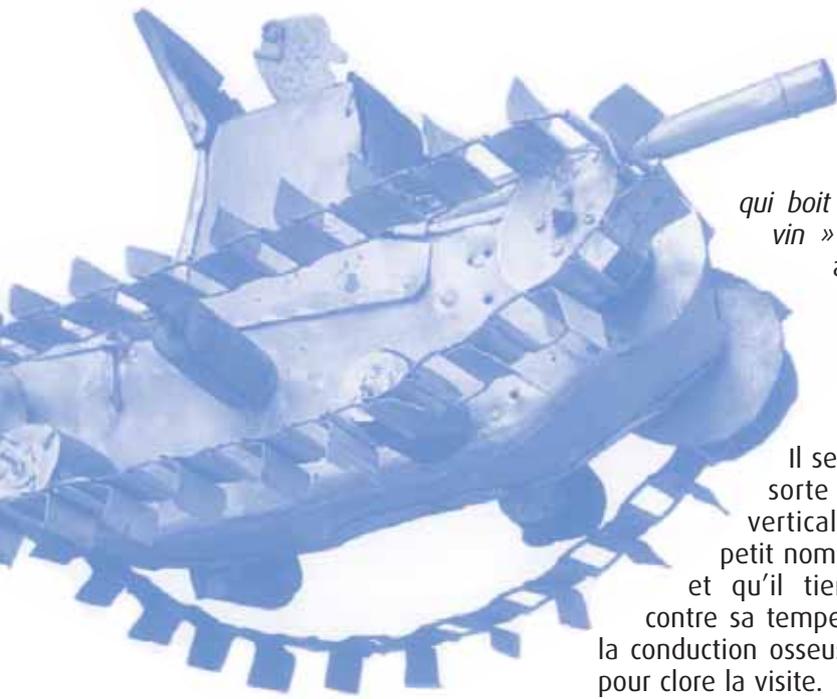
Lui, l'exclu, au visage marqué par le handicap, pouvait enfin communiquer avec ceux qui l'avaient si longtemps rejeté.

Pierre Avezard, dit Petit Pierre, est né en 1909 dans une famille modeste du Loiret. Comme il le disait lui-même, reprenant

l'expression populaire : « *Je suis né, pas fini* ». Il explique que sa « difformité » et la surdité proviennent d'une grande frayeur ressentie par sa mère pendant la grossesse à la vue d'une vipère, provoquant sa naissance prématurée. Pierre est très sourd, ses oreilles ne se sont pas développées, leur conduit bouché, un œil reste fermé. Son visage tordu, pourrait paraître disgracieux, mais il est éveillé, intelligent, malicieux. Tout petit, il observe et bricole avec passion. Victime de railleries de la part des autres enfants, ayant beaucoup de difficultés pour comprendre et s'exprimer, qualifié de sourd-muet, il ne pourra pas fréquenter l'école longtemps. Sa sœur aînée, Thérèse lui apprendra les rudiments de la lecture et de l'écriture. Plus tard, Petit Pierre est engagé comme garçon de ferme.



À cette époque, beaucoup d'employés travaillent dans les fermes et Petit Pierre, chétif et différent, doit s'isoler pour échapper aux moqueries de ses compagnons. Il installe au-dessus des vaches, un lit suspendu avec une échelle escamotable, pour dormir et bricoler en secret. Il construit alors, son premier manège pour récompenser les vaches méritantes : un avion chargé par une petite grue, distribue les betteraves.



qui boit son verre de vin » et le farceur attendait que le curieux s'approche tout près, pour l'arroser!

Il se fabrique une sorte de cithare verticale, avec un petit nombre de cordes et qu'il tient appliquée contre sa tempe pour utiliser la conduction osseuse. Il en joue pour clore la visite.

L'ensemble est déjà entraîné par un pédalier et quand la betterave tombe dans la mangeoire, le bruit d'une bombe est imité. Pour pallier à la surdité, Petit Pierre a appris à devenir un fin observateur, développant sa mémoire visuelle : il se fie aux vaches qui redressent la tête en entendant du bruit et le préviennent de l'approche d'un visiteur, et il est fasciné par toutes ces machines qui commencent à se répandre à la campagne.

Il analyse, puis reproduit, exploitant toujours tout ce qu'il a sous la main, Il invente une première machine à laver pour sa mère, une dynamo pour s'éclairer la nuit, répare des appareils électriques...

Quand, des années plus tard son manège attirera les visiteurs. Petit Pierre communiquera à l'aide d'ardoises : « Regarde bien l'homme

Une fois à la retraite, il construit une sorte de passerelle métallique devant sa maison, dont l'important vacarme l'avertit des visites.



Pendant les années 1970, tous les dimanches du printemps à la Toussaint, Petit Pierre accueille les visiteurs de plus en plus nombreux (parfois plusieurs centaines en un après-midi), attirés par les reportages présentés dans la presse, à la radio, ou même à la télévision.

Frappé d'hémiplégie, il continue à ouvrir son manège mais ne parvient plus à assurer son entretien.

En 1987, l'ensemble sera démonté et entièrement restauré à La Fabuloserie, pour être finalement inauguré en 1989, reconstitution fidèle de la création de Petit Pierre. Pierre Avezard décède en 1992, âgé de 82 ans.

Depuis, son Manège continue à enchanter les visiteurs, et a donné naissance à de nombreux documentaires, livres pour enfants. Des spectacles et des pièces de théâtre contribuent à faire connaître l'histoire de Petit Pierre et de son manège.

□ **Manuella Lefèvre**

**Sources :** le musée de La Fabuloserie, Dicy

**Livres :** *Le fabuleux Manège de Petit Pierre - La Fabuloserie* éd. Albin Michel - 2007 et *Le manège de Petit Pierre* M. Piquemal et Merlin, éd. Albin Michel jeunesse.

## Galettes Bretonnes

Envoyée par notre amie *Huguette Le Corre*, responsable de la section nantaise.

### Ingrédients

- 250 g de farine
- 100 g de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 60 g de beurre mou
- 1 œuf
- 1 pincée de sel
- 1 pincée de cannelle en poudre (en option)

Dans une terrine, mélanger tous les ingrédients.

Pétrir jusqu'à obtenir une pâte ferme.

Rouler en boule et laisser reposer une heure.

Préchauffer le four à 180° (th. 6/7).

Diviser la pâte en morceaux de la grosseur d'un œuf et aplatir en appuyant avec une boîte farinée.

Dorer les galettes à l'œuf et les rayer au couteau.

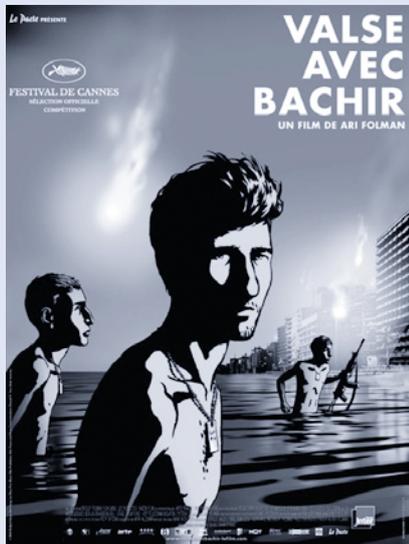


Cuire au four environ 10 min. Déguster avec du thé, du café ou simplement pour le plaisir!

□ **Huguette Le Corre**

# Valse avec Bachir

*Valse avec Bachir est un documentaire d'animation. C'est le récit autobiographique du réalisateur, Ari Folman, au sujet de la guerre du Liban.*



## Freud au chevet de soldats israéliens dans la guerre du Liban en 1982

« Valse avec Bachir » évoque un double traumatisme, le traumatisme individuel du jeune soldat (choc post-traumatique, il n'avait que 19 ans à l'époque) et le traumatisme d'un état, Israël, qui s'interroge sur son implication dans cette guerre.

Le film débute par une scène fantastique : un ami de Ari Folman lui donne rendez-vous dans un bar et lui confie qu'il est victime d'un cauchemar récurrent. Il se retrouve systématiquement pourchassé par une meute de 26 chiens.

26, exactement le nombre de chiens qu'il a dû tuer au cours de la guerre du Liban. Ari se rend compte alors qu'il ne se rappelle de rien au sujet de cette guerre.

Sa mémoire a effacé l'épisode, et, en particulier, le massacre de Sabra et Chatila... Où était-il cette nuit d'horreur-là?

Il éprouve alors un besoin vital de découvrir la vérité à propos de cette fraction d'Histoire et de lui-même et décide, pour y parvenir, d'aller interviewer à travers le monde quelques-uns de ses anciens compagnons d'armes pour leur demander d'exhumer leurs propres souvenirs.

Une série de psychiatres intervient également dans le film pour tenter de décrypter ces souvenirs dans lesquels se mêlent fantasmes, cauchemars, obsessions et objectivités.

Plus Ari s'enfoncera à l'intérieur de sa mémoire, plus les images oubliées referont surface.

Au final, il aura fallu 4 ans pour tirer de ces entretiens – qui ont réellement eu lieu – une création graphique originale.

Ce n'est pas un film américain, la guerre n'est pas du tout représentée de façon glorieuse. Aucun des militaires n'a de comportement héroïque. Outre les épisodes éminemment guerriers : l'attaque d'un tank israélien par des milices palestiniennes, une tuerie dans un verger, l'entrée des soldats israéliens dans Beyrouth sous les rafales de snipers... une scène récurrente ne cesse de renvoyer à l'horreur des camps de concentration : trois hommes surgissant nus de la mer, squelettiques, sortis de l'enfer.



La réactivation de la mémoire est aussi celle de la culpabilité d'une génération dont les parents furent les victimes des nazis. Les soldats israéliens ne sont-ils pas à leur tour, du côté des bourreaux, se demande Ari? N'est-ce pas ce que dissimule mal ce tabou de l'histoire d'Israël? Le film progresse ainsi comme une analyse jusqu'à la scène traumatique, celle du massacre de Sabra et Chatila. Les quelques dernières images - des documents d'archives en vidéo et photo cette fois - authentifient les blessures en faisant basculer le film du dessin au drame réel.

Une rare force émotionnelle émane de « Valse avec Bachir ». Le fait que ces témoignages aient été transformés en dessins animés rend d'une part la crudité des horreurs de la guerre supportable à l'écran et permet d'autre part un astucieux mélange entre onirisme et réalité. Les dessins sont particulièrement bien faits et permettent de reconnaître le profil des protagonistes. Malgré que ce genre ne soit pas a priori notre tasse de thé, « Valse avec Bachir » est à voir absolument.

□ Aline Ducasse

## PAROLES



## Aimez-vous les BD ?

*Moi j'adore! Et mes enfants aussi; Ils me font partager ce qu'ils découvrent, comme ce petit livre.*

Paroles de sourds préfacé par Bénédicte Gourdon paru en 2005 aux Éditions BD Boum (Delcourt). L'album comprend 20 petites histoires vraies. Ces 20 « tranches de vie » sont racontées et illustrées par des auteurs différents. Elles parlent beaucoup de la Langue des Signes, mais aussi de la difficulté d'être différent à tout âge, de la place de la personne sourde dans la vie familiale et sociale, d'un enfant sourd de famille entendante ou d'un enfant entendant dans une famille de sourds! Il y a parfois de grande douleur, mais aussi tant de tendresse et d'écoute!

□ Anne-Marie Choupin

# Voir la musique pour mieux danser

Grâce au système Visio-Tempo inventé par Serge Galinaud (Champion de France professionnel de Danse) et développé par l'électronicien J-F. Capuccia il est devenu possible de danser en musique sans même l'entendre.



Développé en concertation avec Emilie Ernst (Orthophoniste spécialisée dans le domaine de la surdité) et Brice Meyer-Heine (Devenu sourd) un concept totalement innovant va permettre aux malentendants (et aux bien entendants) de danser parfaitement en musique.

L'association Alisé Danse est la première à s'être équipée d'un ensemble « Visio-Tempo, boucle magnétique » permettant de donner des cours de danse en couple (rock valse, tango, paso, cha cha...) et d'organiser des stages et des soirées accessibles à tous.

Les cours sous le contrôle de Serge Galinaud auront lieu chaque lundi de 18h30 à 19h30 et un vendredi sur deux de 20h15 à 21h15.

Il n'est pas nécessaire de venir en couple. Bien que prévus pour les malentendants les cours et soirées sont ouverts à tous. D'un coût modique, les cours confèrent de plus, un excellent rapport qualité/prix.

Alisé Danse vous donne rendez-vous dès le vendredi 19/09/08 (ce jour, le cours sera gratuit en cas d'inscription).

## Alisé Danse

Espace Acadanse  
25<sup>bis</sup>, Avenue de la République  
92120 Montrouge  
A moins de 5 minutes à pied  
du métro porte d'Orléans

## Renseignements

06 80 66 00 11  
[galinauds2@wanadoo.fr](mailto:galinauds2@wanadoo.fr)



## La Mutuelle Intégrance

propose une complémentaire santé adaptée aux personnes sourdes ou malentendantes :

la garantie Handicap Auditif.



Quel que soit votre profil,

la Mutuelle Intégrance vous ouvre ses portes !

En plus des remboursements habituels (dentaire, optique, consultations...), Intégrance vous propose une complémentaire santé réellement adaptée à vos besoins !

- Appareillage : forfait audioprothèses, forfait aides techniques ...
- Frais médicaux : prise en charge de l'orthophoniste, de l'ORL ...
- Intégrance Assistance : mise à disposition d'un interprète en LSF, prise de RDV chez le médecin par SMS ...



Et en plus : boucles magnétiques dans nos délégations, LSF par webcam et messagerie instantanée (avec msn Messenger) ...

Demandez une étude personnalisée ou une documentation gratuite, en nous contactant :

- SMS : 06 18 37 86 28
- Minitel : 36 18 + 01 42 62 27 17 (0,08 € TTC/MN)
- Fax : 01 44 92 42 54

Mél. : [isourd@integrance.fr](mailto:isourd@integrance.fr)

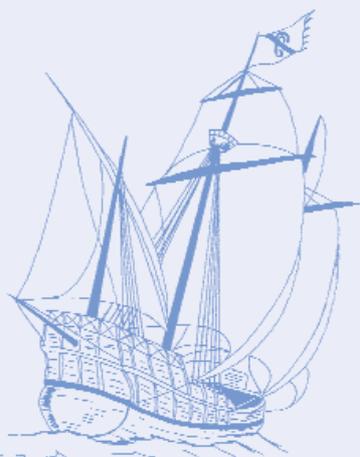
[www.integrance.fr](http://www.integrance.fr)

► N° Indigo 0 820 008 008

0,12 € TTC / MN

mutuelle  
**intégrance**

L'esprit de solidarité



**75 ARDDS nationale**  
**Siège et section parisienne**  
**Responsable : Aline Ducasse**  
 La Maison des Associations du xx<sup>ème</sup>  
 1-3, rue Frédérick Lemaître  
 75020 Paris  
 Fax : 01 44 62 63 24  
[contact@ardds.org](mailto:contact@ardds.org)  
[www.ardds.org](http://www.ardds.org)

### Bulletin d'adhésion/ d'abonnement

#### Option choisie ..... Montant

- Adhésion avec journal ..... 26 €
- Adhésion sans journal ..... 12 €
- Abonnement seul (4 numéros) ... 28 €

#### Bien préciser les options choisies

Nom, prénom ou raison sociale : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Code postal : .....

Pays : .....

Fax : .....

Courriel : .....

Date de naissance : .....

Actif ou retraité : .....

Désire une facture (pour les professionnels) :

Oui  Non

Désire un justificatif fiscal envoyé par courrier :  
(enveloppe timbrée à joindre)

Oui  Non

Règlement par chèque postal ou bancaire à l'ordre  
de l'ARDDS.

# Nos sections & activités

**02** **ARDDS 02 - Aisne** **Nouveau!**  
**Responsable : Marie-France Bentz**  
 37, rue des Chesneaux  
 02400 Château-Thierry  
 Tél. : 03 20 69 02 72  
[ardds02@orange.fr](mailto:ardds02@orange.fr)  
**Permanences :**

2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> lundis du mois de 14h à 16h  
 au 11<sup>bis</sup>, rue de Fère à Château-Thierry  
 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> jeudis du mois de 14h à 16h  
 Pavillon 2, hôpital de Villiers-St-Denis

**38 ARDDS 38 - Alpes**  
**Responsable :**  
**Anne-Marie Choupin**  
 29, rue des Mûriers  
 38180 Seyssins  
**Permanences :**

1<sup>er</sup> lundi du mois de 17 heures  
 à 18h30 à l'**URAPEDA**, 5, place  
 Hubert-Dubedout à Grenoble  
 3<sup>e</sup> lundi du mois de 14h30 à 16h30

**Espace Mutualité,**  
 33<sup>bis</sup>, rue Joseph Chanrion  
 38000 Grenoble  
 Renseignements :  
 Tél. : 04 76 49 79 20  
[ardds38@wanadoo.fr](mailto:ardds38@wanadoo.fr)

**44 ARDDS 44**  
**Loire - Atlantique**  
**Responsable : Huguette Le Corre**  
 4, place des Alouettes  
 44240 La Chapelle-sur-Erdre  
 Fax : 02 40 93 51 09

#### Accueil

Réunion amicale le 2<sup>e</sup> samedi  
 du mois, de 15 heures à 17h30

**46 ARDDS 46 - Lot**  
**Responsable :**  
**Monique Asencio**  
**Espace Associatif Clément-Marot**  
 46000 Cahors  
[asencio.monique@wanadoo.fr](mailto:asencio.monique@wanadoo.fr)

**75 ARDDS 75**  
**Accueil**  
 Jeudi de 14 à 18 heures  
 (hors vacances scolaires zone C)  
 75, rue Alexandre-Dumas  
 75020 Paris

#### Séances d'entraînement à la lecture labiale

Jeudi de 14 à 16 heures  
 (hors vacances scolaires zone C)  
 75, rue Alexandre-Dumas  
 75020 Paris

**56 ARDDS 56**  
**Bretagne - Vannes**  
**Responsable : Pierre Carré**  
 106, avenue du 4-Août-1944  
 56000 Vannes  
 Tél./Fax : 02 97 42 72 17  
**Accueil**

Réunion amicale le mardi  
 dès 17 heures

**Maison des Associations**  
 6, rue de la Tannerie  
 56000 Vannes

#### Lecture labiale

Mardi à partir de 17 heures

**Maison des Associations**  
 6, rue de la Tannerie  
 56000 Vannes

Lundi à 15 heures, **salle Argoat**  
 Maison-Mère des Frères  
 56800 Ploërmel

**57 ARDDS 57**  
**Moselle - Bouzonville**  
**Responsable : Gustave Fegel**  
 Maison Sainte-Croix  
 57320 Bouzonville  
 Tél./Fax : 03 87 57 99 42  
 Permanence le 1<sup>er</sup> jeudi du mois

**Mairie de Bouzonville,**  
 de 14 heures à 15 heures  
 Rencontre et partage  
 le 1<sup>er</sup> lundi du mois  
 à 17h15

4, avenue de la gare  
 57320 Bouzonville

**64 ARDDS 64**  
**Pyrénées**  
**Responsable : René Cottin**  
**Maison des Sourds**  
 66, rue Montpensier  
 64000 Pau  
 Tél./fax : 05 59 81 87 41  
 Réunions, cours de lecture labiale et  
 cours d'informatique hebdomadaires

**85 ARDDS 85**  
**Vendée**  
**Responsable : Michel Giraudeau**  
 4, rue des Mouettes  
 85340 Île d'Olonne  
 Tél./fax : 02 51 32 11 11  
[ardds85@orange.fr](mailto:ardds85@orange.fr)

Et n'oubliez pas de venir sur le site  
 de l'ARDDS : [www.ardds.org](http://www.ardds.org)  
 informations  
 sur l'actualité du monde sourd  
 et sur la vie de l'ARDDS.